

RÉPONSES AUX QUESTIONS

(Les réponses qui suivent, remises au greffier de la Chambre, sont imprimées dans le compte rendu officiel des *Débats* en conformité de l'article 39 du Règlement.)

LE REVENU NATIONAL—EMPLOIS DEMANDÉS PAR DES RÉSIDENTS D'OTTAWA

Question n° 9—M. McIlraith:

1. Au cours des six derniers mois, la Commission du service civil a-t-elle offert des emplois à des résidents d'Ottawa dans le ministère du Revenu national?

2. Dans le cas de l'affirmative, combien a-t-on envoyé de lettres ou circulaires et quel a été le coût estimatif de la rédaction et de l'impression de ces documents?

3. A-t-on fait de la publicité dans les journaux en vue de recruter du personnel pour ces divers postes?

4. Dans le cas de l'affirmative, quel a été le coût de cette publicité?

Réponse de l'hon. Léon Balcer (solliciteur général):

1. En octobre 1959, la Commission du service civil a distribué, par l'entremise du ministère des Postes, des circulaires à tous les chefs de famille demeurant à l'intérieur d'un rayon de 35 milles d'Ottawa, au sujet d'emplois à temps partiel à la Division de l'impôt du ministère du Revenu national.

2. La rédaction et l'impression des 135,000 circulaires qui ont été envoyées a coûté \$990.42.

3. Pour compléter la publicité fournie par les circulaires d'information spéciale, on a inséré une annonce dans les journaux d'Ottawa le 22 octobre 1959.

4. Une annonce encadrée, longue de trois pouces, a été insérée dans la page des annonces classées du *Citizen*, du *Journal* et du *Droit*, au coût de \$26.76 pour une insertion.

SOUMISSIONS PAR ÉTAPES, TRAVAUX PUBLICS

Question n° 68—M. Bourget:

1. Depuis le début de la présente année financière, a-t-on, au ministère des Travaux publics, demandé des soumissions par étapes pour quelques projets?

2. Dans le cas de l'affirmative, quels sont ces projets et pour quelles raisons a-t-on procédé par étapes?

Réponse de l'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics):

1. Oui.

2. Édifice Jackson, Ottawa—Réfection après explosion.

Par suite des dommages considérables causés par une explosion, à l'automne de 1958, il a fallu prendre des dispositions immédiates pour remettre cet immeuble dans l'état où il était auparavant, dans le plus bref délai possible, afin de pouvoir loger les ministères qui l'occupaient antérieurement.

Les travaux de réfection ont été répartis en quatre phases, afin de permettre à nombre de ceux qui occupaient l'immeuble à l'origine, de pouvoir y retourner pendant les travaux. Voici ces quatre phases:

1. Restauration des murs extérieurs, des entrées et des services d'ascenseurs.

2. Réparations intérieures, y compris les cloisons des trois premiers étages.

3. Réparations intérieures, y compris les cloisons et le système d'éclairage aux six autres étages (4 à 9 respectivement).

4. Réparations à la plomberie, au système de protection contre les incendies et à la cafétéria.

Un contrat a été accordé pour chaque phase, après soumissions. Les travaux des phases 1 et 2 sont terminés; les travaux de la troisième phase sont terminés jusqu'à concurrence de 98 p. 100, et ceux de la quatrième phase sont en cours.

La préparation de plans et devis pour l'ensemble des travaux de réfection, dans l'intention de ne lancer qu'un seul appel d'offres, aurait gravement retardé la réoccupation de l'immeuble. La procédure adoptée a permis de dresser les plans de chaque phase, alors que les travaux de la phase précédente étaient en cours, de sorte que l'immeuble a pu être réoccupé en moins de temps que si l'ensemble du projet avait été confié à un seul entrepreneur général.

Entrepôt d'examen, 326, rue Howe, Vancouver, (C.-B.)—Réparations et rénovations importantes.

Cet immeuble, qui était en grande partie occupé par le ministère des Postes, est devenu vacant après que le personnel de ce ministère eut été transféré au nouvel immeuble des Postes, terminé en 1958. Il fallait procéder à des réparations importantes pour assurer des locaux meilleurs et plus convenables à de nombreux ministères de l'État, y compris les Transports, la Citoyenneté et l'Immigration, les Impressions et la Papeterie publiques, les Finances, le Nord canadien et les Ressources nationales, la Santé nationale et le Bien-être social, l'Agriculture et la Commission d'assurance-chômage, dont la plupart occupaient des locaux loués à divers endroits de Vancouver.

On a échelonné ces travaux de réparations et d'améliorations afin que les locaux, dont on avait un pressant besoin, soient prêts le plus tôt possible, sans quoi les services auraient été mal abrités jusqu'à la fin des travaux de transformation.

En mai 1959, à la suite d'un appel d'offres public, on a octroyé un contrat de réparations majeures aux premier, deuxième, et